

Cette fiche pratique vous indique comment rédiger une demande anticipée en cas de chirurgie programmée.

1 Créer le dossier sanitaire

Deux cas possibles :

1. Soit, j'ouvre une demande en cours concernée par une demande anticipée dans **TDB Prescripteur**
2. Soit, je crée un nouveau dossier.



Se référer à la fiche pratique « **Créer un dossier** » (FP_VT_S08).

Deux méthodes pour indiquer une demande anticipée sur le dossier :

- Soit renseigner sur le **volet Admin. & social**,
- Soit dans **Actions sur le dossier**.

2 Compléter les données obligatoires dans les différents volets

Lors de la création d'une demande anticipée, il sera obligatoire de compléter les volets suivants :

- Orientation
- Administratif et social
- Service demandeur

Les données des volets suivants, ne seront à compléter en intégralité que lors de l'hospitalisation du patient :

- Médical
- Soins et projets



NB : Pour que la demande ViaTrajectoire soit considérée comme anticipée, une procédure doit être appliquée et est expliquée ci-dessous.

3 Dans le volet Admin. & social

Ouvrez le dossier concerné pour tracer la demande anticipée, la complétude du dossier est la même, sauf dans le volet **Admin. & social**.

Contenu du dossier			
ORIENTATION	<input checked="" type="checkbox"/>		+
VOLET MEDICAL	<input checked="" type="checkbox"/>		+
VOLET SOINS ET PROJET	<input checked="" type="checkbox"/>		+
VOLET ADMIN. & SOCIAL	<input checked="" type="checkbox"/>		+
SERVICE DEMANDEUR	<input checked="" type="checkbox"/>		+
PIECES JOINTES (0)			

Dans le dossier, volet **Admin. & social ?** au niveau de la partie **Prise en charge des soins ou du séjour, aides financières**, trois choix possibles : En cours d'hospitalisation, Anticipé avant hospitalisation ou « Sans hospitalisation préalable ».

Prise en charge des soins ou du séjour, aides financières

Demande anticipée En cours d'hospitalisation
 Anticipé avant hospitalisation
 Sans hospitalisation préalable

- Pour que la demande soit anticipée, il faudra cocher **Anticipé avant hospitalisation** et la date d'hospitalisation sera obligatoire, avec apparition d'un « i » d'information à côté de celle-ci.

Prise en charge des soins ou du séjour, aides financières

Demande anticipée En cours d'hospitalisation
 Anticipé avant hospitalisation
 Sans hospitalisation préalable

Date d'hospitalisation i *

Date d'intervention



« i » correspond à la date d'hospitalisation connue ou prévisionnelle

- Il sera nécessaire de bien valider le volet afin de ne pas bloquer le service d'aval dans sa réponse sur cette demande.

Valider

4 Dans Action sur le dossier

Vous avez aussi la possibilité de modifier la demande directement sur **Actions sur le dossier** en cliquant sur **Demande anticipée**.

Vous aurez alors 3 choix possibles de demande anticipée ainsi que la date d'hospitalisation connue ou prévisionnelle à renseigner.



DATE D'HOSPITALISATION

Demande anticipée

En cours d'hospitalisation
 Anticipé avant hospitalisation
 Sans hospitalisation préalable

Date d'hospitalisation *

5 Visibilité dans le TDB Prescripteur

Vous retrouverez les demandes anticipées dans votre tableau de bord dans l'onglet **Anticipées**

Demandes en cours											Anticipées	Retour à domicile avant SSR	Patients sortis	Archivées	Annulées	Exporter
Pb Infectieux	N°	Statut	Identité	Création	Hospit.	Admiss.	Remplissage	Unités contactées	Unité d'admission	Service demandeur						
							Dossier Validé	1								